

PREFECTURE DU GERS

SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DU GERS

9, rue d'Espagne 32000 AUCH Tel. 05.62.05.62.08. Fax: 05.62.61.80.03

AUCH, le 1er février 2012

REF.

LE CHEF DU SERVICE DEPARTEMENTAL

à

Monsieur le Maire
32 360 JEGUN

Monsieur le Maire,

Vous m'avez saisi concernant les teintes qu'il est possible d'appliquer sur les menuiseries de votre village.

En milieu rural, il est fréquent de retrouver des menuiseries non traitées dont le bois est grisé par le temps et dont l'essence garantit la longévité. On peut également retrouver une teinte rouge brun voire très brun. Cette teinte vient du sang de bœuf ou des terres naturelles d'ocres rouges incorporés à l'époque afin de protéger les bois. On peut aujourd'hui en retrouver les nuances. De même, jusqu'au siècle dernier, la teinte gris clair était utilisée car les autres couleurs ne résistaient pas aux ultra violets de soleil. Dans le village, on peut retrouver divers gris, gris bleuté ou gris vert amende; toutes ces teintes sont des pastels qui s'harmonisent avec les enduits. On voit avec les peintures modernes des couleurs issues de pigments chimiques qui sont souvent très criardes et qui dégènerent au soleil. Sont donc à proscrire toutes les couleurs criardes telles que les rouges vifs, les violets violents, les roses bonbon, les bleus fluore «scents, les jaunes citron.....

Le bleu charbon était utilisé exceptionnellement sur les communs, notamment ceux dédiés à l'élevage car on lui donnait les capacités à éloigner les insectes. En revanche, le bleu ne fait pas partie de la chromatique du département sauf depuis deux décennies avec l'apparition du bleu de Lectoure.

Le blanc et le noir, en teintes pures s'harmonisent difficilement dans les constructions traditionnelles.

Sur les maisons traditionnelles de qualité, on retrouve fréquemment des menuiseries gris clair et une porte d'entrée de couleur sombre, et la subtilité est poussée pour des façades soignées à ce que les volets soient plus clairs et les huisseries d'une teinte légèrement plus foncée pour augmenter l'effet de profondeur des ouvertures.

Aujourd'hui, des menuiseries PVC sont proposées par certains menuisiers. Outre que le PVC soit du plastique qui contient des produits toxiques afin de durcir le dit plastique, on rencontre d'énormes difficultés pour leur traitement en déchetterie. Il est préférable de proposer des menuiseries en bois à peindre ou éventuellement, pour certaines grandes baies coulissantes, de l'alu laqué dont la couleur sera déterminée selon le lieu.

Pour l'occultation des fenêtres, il est souhaitable de réaliser des volets pleins en bois avec battants à la française avec des traverses horizontales sans écharpe en diagonale. Dans l'éventualité d'une occultation par volets roulants, il est indispensable qu'ils soient placés à l'intérieur des menuiseries pour ne pas être visibles depuis l'extérieur. Si les volets pleins battants sont existants, ils doivent être conservés ouverts à demeure avec le volet roulant à l'intérieur des menuiseries.

En espérant vous avoir apporté les indications que vous souhaitiez, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération

André DESGREZ